Restructuration: Quo vadis maréchaux-ferrants?



à Lucerne le 6 novembre 2009. Sous la direction du président Hanspeter Hofer, la situation a été analysée et les jalons ont été posés pour que les réussites continuent à l'avenir. Dans ce contexte, l'appartenance des maréchaux-ferrants à telle ou telle association professionnelle joue notamment un rôle important.

Suite à une requête de l'Argovie, la balle est maintenant dans le camp des maréchaux-ferrants, qui s'exprimeront ailleurs à ce sujet.

Ruth Merz a annoncé que les résultats financiers de l'association professionnelle correspondaient aux prévisions et les responsables des commissions ont présenté leur programme annuel. Désormais,

la nouvelle désignation de l'association professionnelle

ne mentionne plus que la technique agricole;

(avec spécialité travaux de forge).

l'artisanat du métal disparaît suite à la « délocalisa-

tion » des forgerons vers les constructeurs métalliques

L'introduction du président Hanspeter Hofer avait comme thème principal la situation économique actuelle. Il ne trouve pas d'explication à l'insolence avec laquelle une partie du secteur financier touche déjà de nouveau des bonus exorbitants alors que les PME, et particulièrement les entreprises exportatrices, se battent pour leur survie. Le chômage partiel et même les licenciements sont de plus en plus fréquents. Le fait que le savoir disparaisse de l'entreprise est une chose, les répercussions financières et sociales sur les personnes concernées et leurs familles en est une autre.

Heureusement, les branches de l'USM ne sont pas touchées de manière générale, mais dans les secteurs d'activité comme la construction industrielle où les clients font la majeure partie de leurs affaires dans l'export, la situation est morose. À cela s'ajoute une guerre des prix impitoyable résultant du manque de commandes. La branche de la technique agricole dépend directement de la prospérité de l'agriculture. Il s'agit de privilégier la qualité à la quantité et de fabriquer des produits de niche de grande valeur qui trouveront leurs acquéreurs en Suisse et à l'étranger. Les ventes de tracteurs et de machines sont en baisse, mais leur chute est bien moins importante que chez les collègues européens, qui ont enregistré un recul pouvant aller jusqu'à 50%. S'ajoute à cela le fait que l'usinage, qui lui fonctionne bien, permet très souvent de combler les lacunes éventuelles. Le problème principal, selon Hanspeter Hofer, est le marché du personnel qualifié qui se réduit comme peau de chagrin.

Analyse controversée de la satisfaction des distributeurs

Certains moments forts ont également marqué l'année qui se termine. Les Swiss Skills de la technique agricole à Aarberg, couronnés de succès, les prestations des maréchaux-ferrants à la BEA de Berne ainsi que la participation à la Conférence de mai de l'OFFT à Berne dans le cadre de la présentation d'e-hoof, ont été impressionnants. La publication de l'analyse de la satisfaction des distributeurs s'est avérée être un vrai défi. Il n'a pas été facile de contenter tout le monde. Un condensé des résultats a finalement été publié et commenté dans le forum. Le comité pense que les distributeurs ont le droit d'exprimer leur opinion sur les relations qu'ils entretiennent avec leurs fournisseurs. Ce sondage sera réitéré au printemps 2010 dans le cadre de la collaboration européenne au sein du CLIMMAR.

Les programmes annuels des différents départements

• Commission de la formation professionnelle

Bruno Andrey, responsable du département formation professionnelle, présente les chiffres actuels des apprenants. Cette année, 335 jeunes gens ont porté leur choix sur la profession de mécanicien en machines agricoles, 95 sur celle de mécanicien en machines de chantier et 25 ont opté pour un apprentissage de mécanicien d'appareils à moteur. 16 maréchaux-ferrants et 15 futurs constructeurs métalliques, spécialité travaux de forge, ont également commencé leur apprentissage. Ces chiffres dépassent nettement la moyenne des dix dernières années dans les domaines techniques.

Le programme annuel 2010 comporte les points forts suivants :

- Examen professionnel en technique agricole
- Examen professionnel supérieur en technique agricole

- Encadrement des examens de fin d'apprentissage en technique agricole et en maréchalerie
- Instruction des formateurs en maréchalerie
- Réalisation du 2^e examen partiel
- Formation des examinateurs en technique agricole
- Cours pour les formateurs issus de la technique agricole
- Swiss Skills technique agricole
- Poursuite de l'élaboration des documents d'enseignement professionnel
- Mise en pratique du concept de promotion de la relève

Groupe professionnel des maréchaux-ferrants

Hansjörg Hasler, responsable de la commission technique artisanat du métal, a énoncé les thèmes à l'ordre du jour. En outre, il a annoncé que son poste de responsable de département serait vacant l'année prochaine. Le programme annuel se présente comme suit :

- Congrès des maréchaux-ferrants
- Concours des apprentis maréchaux-ferrants, Swiss Skills
- Soutien de l'équipe Swiss Farrier
- Coopération au sein de l'EFFA (certification de la formation)
- Congrès des forgerons (construction métallique)
- Réglementation de la succession à la tête du groupe professionnel des maréchaux-ferrants

Commission technique voirie et machines agricoles

Paul Andrist a présenté au nom de René Gujer, responsable du département, absent et excusé, les tâches à effectuer de la commission technique. La commission fixe les points forts sur les domaines suivants:

- Promotion du projet « freins contrôlés » et commercialisation du nouvel instrument de mesure de la puissance de freinage de l'USM
- Promotion de la sécurité des véhicules agricoles sur la route
- Consolidation de la collaboration avec les associations de la branche et les institutions proches

• Département économie et communication

La CE prévoit principalement dans notre association professionnelle les activités suivantes:

- Coordination des bases de calcul de l'ASMFA (avec Suissetec) pour les membres de l'USM avec spécialisation dans le domaine sanitaire
- Séminaires régionaux en soirée en collaboration avec l'ASMA
- Soutien du groupe de travail TVA auprès de l'UPSA pour la déduction fictive de l'impôt préalable pour les véhicules d'occasion
- Collaboration au sein du groupe de travail de l'UPSA pour le maintien du règlement d'exemption par catégorie
- Analyse des statistiques sur la satisfaction à l'égard des fournisseurs de tracteurs dans le cadre du CLIMMAR
- Formation pour le module en ligne pour les taux horaires de facturation dans la technique agricole (avec l'ASMA)

Comité directeur de l'association professionnelle

Hanspeter Hofer présente les tâches les plus importantes pour l'année à venir.

- Contrôle des structures du centre de formation d'Aarberg ainsi que des dépendances économiques visà-vis de l'USM et de la fondation
- Encadrement du processus de recherche d'une dénomination des deux associations professionnelles
- Recherche de candidats pour la nouvelle charge à pourvoir à partir de 2011 de directeur financier au sein du comité directeur
- Consolidation du réseau et alliances au sein de la branche

Cours attractifs

Paul Mooser est fier du fait que le centre de formation soit complet en 2010 également avec plus de 95 % de capacités exploitées.

Outre les programmes standard générés par les commissions, il existe une offre importante de cours qui ne cesse d'évoluer. De nouveaux cours sont ainsi en préparation et un cours sur le bus CAN, entièrement axé sur la pratique, devrait vraisemblablement être proposé dès l'an prochain. Paul Mooser se réjouit de voir ainsi une nouvelle offre se créer dans le segment de pointe.

L'intégration des cours interentreprises des Fribourgeois au centre de formation d'Aarberg s'est déroulée sans problème et l'enseignant concerné, René Kramer, a été intégré dans l'équipe d'Aarberg.

Finances saines

Ruth Merz a présenté des perspectives positives. À la demande du comité directeur de l'association professionnelle, les cotisations annuelles seront les mêmes que l'année précédente. Avec la suppression des cotisations des forgerons qui rejoignent la construction métallique au 1er janvier 2010, on attend une baisse des cotisations des membres d'environ CHF 60'000.-. Toutefois les répercussions ne sont pas encore prévisibles dans leur ensemble. C'est pourquoi le comité directeur de l'association professionnelle a décidé d'envisager les éventuelles adaptations requises seulement en 2011.

La comparaison pluriannuelle montre que l'association professionnelle travaille de manière très équilibrée. La formation professionnelle est la responsabilité centrale de notre association et ne pourra jamais couvrir les coûts engagés.

Le budget 2010 prévoit un petit bénéfice annuel d'environ CHF 11'000. et est approuvé.

La relève est prisée

L'année passée, le comité directeur de l'association professionnelle s'est penché en détail sur le thème de la promotion de la relève. Les temps ont changé et nous nous trouvons dans un marché où les «bons» apprentis sont très convoités.

Silvio Weilenmann, chef de projet pour la promotion de la relève dans nos professions, a présenté le nouveau site Internet «www.go4mechanic.ch», mieux adapté à l'univers des jeunes. Dans ce but, une série d'images totalement nouvelle a été créée, tout comme les blocs de texte courts et succincts qui ont été axés sur les besoins des jeunes.

La page de promotion de la relève est divisée en trois parties: mécaniciens en machines agricoles, mécaniciens en machines de chantier et mécaniciens d'appareils à moteur.

Compass pointe la profession adéquate

Bruno Andrey, responsable de la formation professionnelle, a présenté un nouveau test d'aptitudes qui est actuellement dans sa phase pilote dans les cantons de Fribourg et de Berne. Il s'agit du test Compass qui doit être effectué à intervalles réguliers par une organisation expérimentée et extérieure, principalement sur nos sites CI, et qui ne génère pas de coûts supplémentaires pour les membres de l'USM.

Nouveau site Internet de l'USM

Andreas Furgler se réjouit car le positionnement des différentes branches ancrées dans les statuts de l'USM est enfin devenu réalité. Ainsi, chaque utilisateur peut accéder directement à son groupe cible.

Les sections régionales ont la possibilité de mettre en ligne des pages supplémentaires. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat central de l'USM à Zurich.

Restructuration sous l'égide de l'USM

Avec le passage des forgerons à la construction métallique, décidé pour la formation professionnelle, il est également devenu nécessaire de transférer les membres concernés de l'USM de l'association professionnelle artisanat du métal/technique agricole vers l'association professionnelle construction métallique.

À l'issue de la réunion des présidents de la branche, lors de laquelle le président de l'association professionnelle construction métallique Stefan Hirt a promis aux forgerons un soutien total au sein de l'association pro-



Andreas Furgler présente le nouveau site internet de l'USM.

fessionnelle construction métallique, les jalons ont été posés au niveau du comité central et de la direction en vue du transfert. On a retenu que les associations cantonales étaient sollicitées pour juger si un artisan du métal, compte tenu de son activité principale, appartenait à la construction métallique ou à la technique agricole. Et il était évident dès le début que cela pourrait engendrer des situations difficiles dans certaines entreprises. L'USM devra chercher le dialogue avec les entreprises concernées.

Sur 221 membres de l'artisanat du métal au 31 décembre 2008, voici les changements au 1^{er} janvier 2010:

- 114 (dont 7 Romands) dans la construction métallique (dont 12 membres supplém. m.-f.)
- 13 (dont 1 Romand) dans la technique agricole
- 94 (dont 19 Romands) restent dans le groupe professionnel des maréchaux-ferrants

Appartenance des maréchauxferrants

Lors de la réunion des présidents de la branche en mars de cette année, on a proposé aux maréchaux-ferrants de fonctionner comme un groupe professionnel autonome au sein de l'association professionnelle technique agricole et de faire valoir leurs intérêts en ayant un représentant au sein du comité directeur de l'association professionnelle TA. En outre, les représentants du comité directeur et du secrétariat central ont proposé de donner des explications aux groupes d'intérêts concernés dans les régions. Le délai de réaction a expiré sans que quiconque n'en fasse usage.

Le comité directeur en a donc conclu que le maintien des maréchaux-ferrants au sein de la future association professionnelle TA était incontesté. Le comité central tout comme le groupe professionnel concerné des maréchaux-ferrants ou leurs représentants ont consenti à cette procédure. Pour cette raison, Hanspeter Hofer s'est montré quelque peu surpris quand, au dernier moment, la section d'Argovie a déposé une requête demandant de reprendre la discussion sur l'appartenance des maréchaux-ferrants à l'association. L'assemblée ne souhaitait pas reprendre la discussion, raison pour laquelle le sujet a été reporté à la prochaine réunion des présidents de la branche en mars 2010.

Association professionnelle technique agricole

Dans le cadre du passage des forgerons à la construction métallique et du positionnement autonome des maréchaux-ferrants, un changement de nom de l'association professionnelle est inévitable.

En accord avec le comité central et l'association professionnelle construction métallique, il a été décidé de conserver le nom actuel et de supprimer simplement le nom artisanat du métal. Cela est applicable d'emblée au logo et permet de continuer à porter l'image actuelle (ainsi que celle de l'USM tout entière). Cette proposition de l'association a été adoptée avec deux abstentions. Il s'agit désormais de mettre ce changement en pratique dès que possible sur tous les règlements, également sur le plan régional.

Un petit apéro final a conclu l'assemblée générale de l'association professionnelle menée de main de maître par Hanspeter Hofer, ce qui a donné l'occasion de discuter de nouveau l'un ou l'autre sujet avec des collègues.